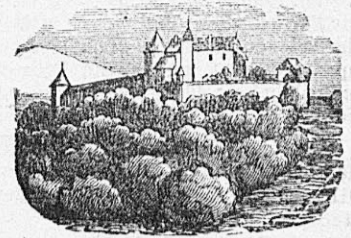




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
 » 6 mois, » 2 50
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.
 Prix du numéro: 5 cent.
 On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

Prix des annonces et réclames :
 Annonces: Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
 la ligne ou son espace.
 Réclames: 20 cent. la ligne.
 Lettres et argent francs de
 port.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

BULLE, le 5 août 1890.

NOUVELLES SUISSES

Tir fédéral. — Il a été tiré en tout: 5741 passes aux bonnes cibles, 4586 à la Cible militaire, 18,966 à la cible Rhin, 370 à la cible revolver Hœrni, 6285 à la cible Nollen et 1,515,930 coups aux tournantes, enfin 4789 passes à la section.

Le roi du tir est M. Aloïs Angehrn, d'Amriswyl (Thurgovie), qui a fait une série de 84 points sur 100 coups.

Le meilleur coup à la cible Patrie a été fait par M. Jacob Bær, de Zurich, avec 479 degrés.

Au tir de section, Bienne a le premier prix, Berne (carabiniers) le second, Winterthour le troisième, Zurich (Guillaume Tell) le quatrième, Interlaken le cinquième, Hérissau le sixième.

Au concours de sections, dans le groupe des petites sociétés, Chaux-de-Fonds a la première couronne, les Francs-Tireurs de Ste-Croix la cinquième, la Sentinelle vaudoise la neuvième.

Une souscription en faveur des incendiés de Broc a produit 700 fr.

Jeudi, le tir fédéral a été clôturé et le drapeau remis solennellement à la garde du colonel Koch, président du comité d'organisation.

Unification du droit pénal. — M. Charles Stoops a donné sa démission de juge à la cour d'appel du canton de Berne pour se consacrer entièrement aux travaux préliminaires en vue de l'unification du droit pénal dont il a été chargé par le Conseil fédéral.

Fête de lutteurs. — Nous rappelons au public le concours de lutteurs organisé pour dimanche prochain, 10 août, par la Section bourgeoise de gymnastique de Lausanne sur la promenade de Derrière-Bourg.

Les célèbres lutteurs de l'Oberland et de l'Emmenthal y participeront, ainsi que les meilleurs champions des fêtes fédérales de gymnastique, lesquels se mesureront avec les montagnards, comme cela se pratique depuis un certain temps dans ces concours. Ces luttes, extrêmement intéressantes, ne peuvent manquer d'attirer de nombreux spectateurs.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 11

Le Million du père Raclot

PAR ÉMILE RICHEBOURG

— Elle est jolie et instruite, c'est vrai, disait-elle, mais elle n'est, après tout, que la fille du paysan Raclot. Raclot, quel nom! Comme ça sent le rustre et la grossièreté! En vérité, mon neveu lui faisait trop d'honneur, à cette pimbeche, de vouloir qu'elle s'appelât Mme de Santenay. Voilà ce que c'est que de vouloir s'approcher de trop près de certains gens!

Mlle Lormeau était rouge de colère. Elle tança vertement sa nièce qui, bien faiblement cependant, essayait de prendre la défense de son amie.

— C'est toi, Mathilde, qui es la cause de ce qui nous arrive, dit-elle; tu as manqué de fierté, tu as oublié que tu es une demoiselle de Santenay; une jeune fille de ton rang ne se lie pas d'amitié avec une fille de paysan; elle sait, au contraire, la tenir à distance. On ne doit avoir de familiarités qu'avec ses pareilles.

Le général intervint, et, par de sages paroles, parvint à calmer l'irritation de la vieille demoiselle.

— Eh bien! soit, dit-elle, ne parlons plus de Mlle Raclot, laissons-la à son beurre et à ses fromages. Dieu merci, il ne

La Section bourgeoise a décidé d'attribuer une partie de la recette aux malheureux incendiés de Broc.

Berne. — Jeudi dernier, le guide Linder, de Lauterbrunnen, a été retiré d'une crevasse de glacier, sur le Tschingelfeld, où il était en détresse, sans secours depuis trois jours. Ce sauvetage a été opéré par M. Louis Bodenehr, de Bâle, accompagné du guide Graf.

— Le baron Orsbach, de Londres, et M. le pasteur Jeker, de Bienne, ont fait vendredi l'ascension de la Jungfrau par le Roththal.

— M. Roy, vice-consul suisse à Montréal, vient d'arriver à Berne avec un jeune ours du Canada, dont il a fait cadeau à la ville de Berne.

— La foudre a tué d'un coup trente-deux moutons dans un pâturage au-dessus de Grindelwald.

Lucerne. — M. Stanley, le célèbre explorateur, est attendu ces jours prochains à Lucerne avec sa jeune épouse. Il compte passer une partie de sa lune de miel à Engelberg.

Bâle. — Une réunion de délégués de 35 sociétés a décidé de célébrer, le 26 août, selon l'usage et dans la forme habituelle, l'anniversaire de la bataille de St-Jacques.

— Le Mannerchor de Bâle a décidé, avec entrain, d'entreprendre la fête fédérale de chant de 1892.

— La cueillette des cerises a commencé ces jours derniers dans les parties supérieures de Bâle-Campagne; le rendement est sensiblement supérieur à ce que les campagnards attendaient. Le prix de la marchandise est uniformément de 8 fr. les 50 kg. rendus en gare.

Thurgovie. — La fabrique de M. le conseiller national Heitz, à Münchweilen, a été incendiée; 300 ouvriers sont sans travail.

Valais. — Un accident qui a coûté deux vies humaines est arrivé vendredi à Rarogne. Un char de foin, sur lequel s'étaient hissées trois femmes, traversait le pont du Rhône, lorsque, à cet endroit, la charge, sans doute mal retenue, glissa en partie, entraînant avec elle deux de ces personnes qui tombèrent dans le fleuve très gros en ce moment. On entendit un cri de désespoir, on vit une main sortir de l'eau et ce fut tout. Le Rhône avait englouti sa proie et les cadavres des deux malheureuses sont restés

manque pas de belles jeunes filles à marier; sans longtemps chercher, nous en trouverons de moins difficiles que la fille du paysan Raclot. Avec son nom, la position qu'il a aujourd'hui, sans compter le reste, Georges de Santenay n'aura que l'embarras du choix.

Un jour, — c'était un samedi, — Georges reçut dans son bureau, pour affaires de service, un des agents voyers de l'arrondissement, qui avait son domicile à Aubécourt.

Quand il eut traité les différentes affaires qui lui étaient soumises, le jeune ingénieur demanda au voyer, non sans avoir un peu hésité, des nouvelles de M. et de Mlle Raclot.

— Monsieur l'ingénieur, répondit l'agent voyer, M. Raclot se porte toujours comme un charme et l'on serait tenté de croire qu'il rajouit. Quant à Mlle Raclot, je ne saurais vous dire si elle est en bonne santé, car elle n'est plus à Aubécourt.

— Elle n'est plus à Aubécourt, dites-vous?

— Oui, monsieur l'ingénieur.

— Où donc est-elle?

— On l'ignore, monsieur l'ingénieur.

— Depuis quand a-t-elle quitté Aubécourt?

— Elle est partie comme on apprendrait dans le pays que son mariage avec monsieur l'ingénieur n'aurait pas lieu.

Le jeune homme eut un tressaillement.

— Et on ne sait pas où Mlle Raclot est allée? fit-il.

— J'ai eu l'honneur de le dire à monsieur l'ingénieur.

— A quelle cause attribue-t-on ce départ?

— Mlle Raclot serait partie d'Aubécourt par dépit de voir son mariage manqué.

introuvables jusqu'ici. La troisième, une servante, resta accrochée par ses vêtements au parapet du pont, et fut arrachée à une mort certaine grâce au dévouement empressé de M. Arlettaz, chef de gare. Les victimes étaient de braves femmes, toutes deux mères de famille, qui laissent leurs maris avec cinq orphelins.

Neuchâtel. — Le peintre A. Bachelin est mort dimanche d'une pneumonie, suite de l'opération de la gorge qu'il a subie.

La perte de cet artiste aimé est très grande pour le pays; c'est un deuil pour tous ceux qui l'ont connu.

Genève. — Une personnalité bien connue à Genève, M. le baron de Loë, habitant maintenant le Bouveret, va intenter prochainement un procès à la police genevoise qui l'avait arbitrairement séquestré.

L'affaire sera plaidée dans un bref délai, par devant le tribunal fédéral, à Lausanne.

M. de Loë sera assisté des deux plus célèbres avocats de la Suisse, dont un est le chef du parti radical avancé en Suisse, et l'autre un ex-président de la Confédération. Un avocat de talent de Paris sera adjoint à ces messieurs.

M. de Loë réclame 150,000 fr. de dommages-intérêts. Plusieurs témoins seront entendus, parmi lesquels le consul général de France à Genève. Une brochure détaillée fera connaître les arguments invoqués par le baron et ses avocats.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — A St-Etienne, les travaux de sauvetage sont terminés. 115 morts et 60 blessés ont été retirés. Une lampe ouverte retrouvée dans les travaux paraît avoir causé l'explosion.

— Un orage épouvantable a éclaté sur Amiens, vendredi soir à cinq heures. Plusieurs maisons ont été renversées et les arbres des promenades abattus.

Italie. — Un crime épouvantable a vivement ému la population de Rome. La comtesse Menghi a été trouvée assassinée dans sa maison de Terni. Les assassins ont pénétré dans sa chambre pendant son sommeil, grâce à la complicité de la femme de chambre; ils l'ont tuée à coups de couteau; mais l'examen médical prouve qu'elle a soutenu une lutte acharnée

— Ah! vraiment, on dit cela?

— Oh! on dit beaucoup d'autres choses. Par exemple, on vous approuve fort de vous être retiré, car tout le monde s'étonnait que monsieur l'ingénieur Georges de Santenay épousât la fille d'un homme qui a, non seulement à Aubécourt, mais dans toute la contrée, une très mauvaise réputation.

Georges aurait pu dire à son subordonné que ce n'était pas de son fait, mais de celui de Mlle Raclot elle-même que le mariage n'avait pas eu lieu; mais il ne jugea pas à propos de détromper l'agent voyer.

— Ainsi, répliqua-t-il, M. Raclot a une très mauvaise réputation?

— Sur ce point, je n'ai rien à apprendre à monsieur l'ingénieur.

Le jeune homme avait, au contraire, tout à apprendre; cependant il n'insista point. Il lui répugnait d'adresser certaines questions à l'agent voyer.

— Malgré tout, reprit-il, je m'intéresse toujours à Mlle Raclot; et ces mots que vous avez prononcés: « On dit beaucoup d'autres choses, » ont piqué ma curiosité; il ne me serait pas indifférent de connaître les appréciations des uns et des autres au sujet du départ de Mlle Marthe.

— Il y a eu force commentaires, monsieur l'ingénieur; mais on en est toujours aux suppositions, car on n'a encore rien appris de certain. Seulement, je ne sais pas si je dois...

— Je vous en prie, monsieur l'agent voyer.

— C'est que la chose est fort délicate.

— N'importe, dites toujours.

— Je suis de ceux qui pensent que Mlle Raclot a quitté

paration pour agrandissement
 éviter l'encombrement, nous
 n rabais supplémentaire

CONFIANCE

SEANCE MENSUELLE
 le 3 août, à 10 1/2 h. [377]

garantis naturels

JGES ET BLANCS

Prix très modérés.

tilions expédie franco sur de-
 (O1894V)

is Goy, à Vevey,

place du Marché 2. [358]

che 3 courant, la Société

de Vuadens donnera un

ONCERT

ins des COLOMBETTES

Invitation cordiale.

Aurélien SUDAN, tenancier.

A VENDRE

ues, 2 portes vitrées et 2

portes.

er au bureau du journal. [356]

A l'Agence agricole

Auguste BARRAS,

à Bulle:

ais chimique spécial

pour fleurs

par paquets de 2 kg. 500. [375]

n demande

vrier scieur, connaissant bien

des liteaux. Ouvrage pour toute

er au bureau du journal. [476]

demande à louer:

gasin, si possible au centre de la

ville.

er au bureau du journal. [478]

Une jeune fille

servi dans un magasin désirerait

de suite.

er au bureau du journal. [479]

ouvrier maréchal,

t bien son métier et ne faisant pas

militaire, trouverait immédiate-

ouvrage chez Alfred WOLF, maré-

Roche. [470]

lution de cigares.

5000 cigares façon Havane en cais-

secs et de bon goût, à liquider au

er. 80 le cent contre rembourse-

er les demandes de suite à Holt-

Vevey. (H33V) [426]

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

BREVETÉ!!!

UMENT UNIVERSEL

de Plüss-Staufner

establisement SANS RIVAL pour res-

les objets cassés, soit en verre,

bois, etc.

en facons de 65 cent. et 1 fr.

ot pour le district: Imprimerie de

, à Bulle.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

IMPRIMERIE ÉMILE LENZ À BULLE:

Factures,

ettes en parchemin, etc.

Prix des plus modérés.

VELOPPES COMMERCIALES

n sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.

— Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

contre les misérables. Après avoir commis le crime, ils ont fouillé dans les meubles et se sont emparés de l'argenterie et des bijoux, mais n'ont pu trouver les valeurs. La femme de chambre a été arrêtée, ainsi que son amant, un nommé Félix Romano, dont la culpabilité est démontrée par quelques-uns des bijoux de la victime, trouvés en sa possession.

— Le cardinal-diacre Louis Pallotti, ancien préfet de la maison du pape, est mort jeudi après midi. Il avait 61 ans et avait été élevé à la pourpre romaine en 1887.

— L'*United Ireland* dit que le cardinal Mermillod est doré et déjà désigné comme le successeur du cardinal Rampolla à la secrétairerie d'Etat au Vatican.

— Mariage à sensation en Italie : La veuve de Garibaldi se remarie : elle épouse un médecin de marine.

Allemagne. — Le dixième congrès médical international s'est ouvert lundi sous la présidence du professeur Virchow.

2500 médecins allemands et autant de médecins étrangers, représentant quarante Etats différents, prennent part au congrès. Les gouvernements étrangers ont officiellement délégué des illustrations médicales.

Parmi les médecins suisses présents, notons : MM. Kocher et Ziegler, de Berne; Socin, de Bâle; Dufour et Rapin, de Lausanne; Pégaitaz, de Bulle; Raymond, d'Aubonne, etc.

— L'empereur Guillaume s'embarquera à Kiel le 14 août, allant en Russie.

— Une explosion de grisou a eu lieu dans la mine « Unser Fritz », à Gelsenkirchen. Huit mineurs ont été tués, trois grièvement blessés; l'un de ces derniers est mort.

Autriche-Hongrie. — Le feu grisou a éclaté dans une mine de Kuntkirchen. Il y a trois morts.

A Gzazvar, onze mineurs ont été asphyxiés.

— Une certaine effervescence continue à régner à Trieste et dans le Trentin par suite de la dissolution de la société *Pro Patria* par les autorités autrichiennes. A Clot, petite localité du Trentin, des troubles ont éclaté à l'occasion de l'inauguration d'un monument à la mémoire du député Bertolini, fondateur de la société dissoute. A Trieste, des inscriptions italiennes ont été enlevées par la police. Les journaux italiens sont prohibés et arrêtés à la poste.

Russie. — Une panique règne parmi les Circasiens par suite de l'apparition du choléra dans l'Asie-Mineure.

— Le choléra se répand dans le Caucase, où règnent depuis 15 jours des chaleurs tropicales. Il y a eu à Bakou 22 cas, dont 12 mortels.

Bulgarie. — Dans une dépêche de Vienne à la *Liberté* de Paris, le tsar se serait déclaré prêt à accepter son beau-frère, le prince Waldemar de Danemark, comme souverain de Bulgarie.

Egypte. — Le *Daily News* reçoit du Caire un télégramme annonçant que le choléra a pris une gravité exceptionnelle à la Mecque.

Samedi il y a eu environ 500 décès. Un escadre égyptien a été envoyé au port d'El-tow pour empêcher les pèlerins de débarquer.

Etats-Unis. — Un train de voyageurs vient d'être dévalisé par des bandits sur la ligne de Frémont à Elkiorn, dans le Nebraska.

L'opération s'est faite tandis que le train marchait

Aubécourt parce que, après avoir eu ses bans publiés, elle ne s'est pas mariée. On a dit, monsieur l'ingénieur, et je vous demande pardon de le répéter, que, n'ayant pas voulu de Mlle Marthe Raclot pour votre femme, vous en aviez fait votre maîtresse.

Le jeune homme fit un bond sur son siège, devint très pâle et s'écria d'une voix indignée :

— Voilà une monstrueuse calomnie ! C'est une infamie !... monsieur l'agent voyer.

— On a dit cela, monsieur l'ingénieur ; mais je suis heureux d'ajouter que ce faux bruit s'est éteint presque aussitôt.

— Il n'en est pas moins déplorable qu'on ait pu supposer une chose pareille.

— C'est bien vrai, monsieur l'ingénieur. Aujourd'hui l'on prétend que M. Bertillon, le premier clerc de M. Rousselet, le notaire d'Aubécourt, a enlevé Mlle Raclot et qu'ils sont partis pour Paris.

— Oh ! fit Georges en portant la main à son cœur.

— Mais, monsieur l'ingénieur, reprit le voyer, ce n'est toujours qu'une supposition, car, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, on n'a acquis aucune certitude. Il paraît, toutefois, que le clerc de notaire faisait la cour à Mlle Marthe ; plusieurs fois on les a surpris ensemble. Enfin, M. Bertillon ayant quitté Aubécourt en même temps que Mlle Raclot, et sans qu'on ait pu savoir ni pourquoi, ni où il est allé, on suppose qu'il y avait entente entre la jeune fille et lui, et l'on explique sa disparition en disant qu'il est parti avec Mlle Raclot.

Georges avait le cœur serré comme dans une griffe de fer, la poitrine oppressée et il souffrait horriblement. Cependant

à toute vitesse. Les bandits, qui s'étaient tenus dissimulés sur la plate-forme, sont entrés la nuit dans les voitures, le visage couvert d'un masque. L'un d'eux portait un sac dans lequel les voyageurs ont dû déposer l'argent et les bijoux.

Le conducteur ayant cherché à prévenir le mécanicien, a été tué d'un coup de revolver.

Leur razzia terminée, les bandits ont fait jouer la sonnette d'alarme. Dès que la marche a été suffisamment ralentie, ils ont sauté sur la voie et ont disparu dans les bois.

— La chaleur excessive qui règne à New-York a occasionné dans la journée de vendredi huit morts.

Beaucoup de personnes sont abattues par la température.

Plusieurs décès se sont produits à Boston, à la Providence et dans d'autres localités de cette région.

République Argentine. — La crise ministérielle continue. Le Dr Carroana, directeur des postes, est démissionnaire. Une grande excitation règne en ville, mais l'ordre est maintenu. La bourse est armée.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 2 août 1890. — On autorise les paroisses de Châtelard, de Prez (Sarine), de Tavel et les communes de Planfayon et de Surpierre à lever un impôt.

— Les statuts et le règlement spécial de la Société de laiterie d'Ependes sont approuvés.

— On accorde un subside de 150 fr. à la Société laitière de la Suisse romande.

Recours. — Dans sa séance du 29 juillet, le Conseil fédéral s'est occupé d'un certain nombre de recours fribourgeois contre la fermeture d'établissements prononcée par le Conseil d'Etat de Fribourg.

Le Conseil fédéral a admis les recours du Cercle de Treyvaux ; de MM. Günther, pinte à Morat ; Dörzbacher, au Guillaume-Tell, à Fribourg ; Dunand, Timothée, à Vaulruz ; Boschung, à Planfayon ; Cotting, à Praroman, et de Mme Bays pour la réouverture du Buffet de Siviriez. Il a rejeté les recours Kuenlin, pinte de Marly ; Guisolan, pinte d'Onnens ; Mettraux, pinte de Neyruz ; Blanchard, à Fribourg ; Carrard, à Châtillon, et Rossier, à Lovens.

Le recours Savary, pinte de la Clef-Fédérale, à Bulle, a été suspendu pour compléments de renseignements ; elle reste ouverte jusqu'à nouvel ordre.

Rassemblement de troupes. — Les effectifs du rassemblement de cette année seront beaucoup plus forts que ceux des rassemblements précédents, par suite de la décision de l'Assemblée fédérale qui y appelle pour la première fois les douze classes d'âge de l'infanterie d'élite.

Il est probable que les treize bataillons de la I^{re} division auront un effectif approximatif de 800 hommes, quelques-uns même davantage, ce qui fera pour l'infanterie seule un effectif total d'environ 10,000 hommes, et pour la division entière environ 13,000 hommes.

La I^{re} division, qui ne fait pas ses cours de brigade, n'a ni son bataillon du génie ni son parc de division.

Le quartier-général de la I^{re} division sera à Romont, dès le 24 août, pendant toute la durée des

cours préparatoires. Celui de la I^{re} brigade d'infanterie sera à Bulle ; celui de la II^e à Palézieux-gare.

Les manœuvres de la I^{re} contre la II^e division auront lieu, d'après le programme ratifié par le département militaire fédéral, du 6 au 10 septembre dans la contrée qui s'étend entre Châtel-St-Denis et Romont. Le dimanche 6 septembre sera le jour du repos.

Deux régiments d'infanterie de landwehr prendront part aux manœuvres du 8 au 10 septembre, à savoir le 11^e régiment (Berne), qui renforcera l'effectif de la II^e division, et le 17^e régiment (Soleure) qui sera rétribué à la I^{re} division.

L'inspection générale des deux divisions et des deux régiments de landwehr aura lieu le 11 septembre, près de Romont, entre Dompierre et Prévoulioup.

L'idée générale qui a été acceptée est la suivante : Une armée du Sud a pénétré dans le Valais avec l'intention de marcher sur Berne. Elle a fait occuper par de forts détachements tous les passages conduisant de la vallée du Rhône dans celle de l'Aar. Une division (la I^{re}), formant l'extrême aile gauche, a reçu l'ordre de marcher de Vevey sur Fribourg.

L'armée du Nord se rassemble dans le voisinage de Berne pour couvrir cette ville et la défendre contre les attaques de l'armée du Sud. Des détachements de landsturm ont été désignés pour aller occuper les cols permettant de descendre dans la vallée du Rhône. Une division (la II^e) part de Fribourg dans le but de bousculer les forces ennemies et de les rejeter sur les rives du Léman.

Les troupes entrent au service le 26 août au matin. Elles seront licenciées le 12 septembre.

La direction des manœuvres de divisions a été confiée à M. le colonel divisionnaire H. Wieland, de Bâle, auquel est attaché le personnel suivant : chef d'état-major, colonel W. Alioth, à Bâle ; officier d'état-major, major Af. Audéou, à Colombier, adjudants, major de cavalerie Th. Bernard, à Berne, et lieutenant d'infanterie F. Rusch, à Bâle ; secrétaires, F. Frœlicher, à Lausanne, et G. Marchand, Berne, adjudants-sous-officiers.

Le quartier-général de la direction des manœuvres sera, du 3 au 9 septembre, aux bains des Colombettes.

Accidents. — A Rossens, un homme est tombé d'un cerisier et s'est tué.

— A Magnedens, un campagnard a également fait une chute du haut d'un cerisier et est décédé quelques jours après.

GRUYÈRE

DONS PARVENUS AU CAISSIER pour les incendiés de Broc.

(Première liste publiée.)

Reçu le produit de 5 pains	2 25
Anonyme	5 —
Valsainte, le couvent (plus 50 fr. déjà distribués le jour même de l'incendie)	100 —
M. Demierre, à Fribourg	10 —
M. le rév. curé de Gruyères	10 —
Anonyme	10 —
M. Pfäuger	20 —
M. le rév. curé de Cerniat	20 —
Tit. Conseil d'Etat	1500 —
Le Comité des pèlerinages, par M. Kleiser	200 —
M. de Reynold, de Pérolles	50 —
M. Gillerd	5 —

A reporter, Fr. 1932 25

Telles étaient les pensées de Georges. Pauvre garçon ! pour lui le voile du mystère était déchiré ; il avait enfin l'explication des paroles de la jeune fille, explication qu'il avait vainement cherchée.

— Ah ! maintenant, s'écria-t-il, je pourrai l'oublier, la misérable !

En attendant, il pleurait, il sanglotait.

Le lendemain, il se leva de bonne heure et, à dix heures, il arriva chez son père.

Depuis qu'il n'allait plus à Aubécourt, c'était près de son père et de sa sœur qu'il passait tous ses dimanches. Mlle Lormeau choisissait souvent le dimanche pour rendre visite à son beau-frère, et cela afin de se trouver avec son neveu. Le dimanche dont nous parlons, elle arriva chez M. de Santenay presque en même temps que le jeune ingénieur.

Georges avait l'air plus soucieux et plus sombre encore que d'habitude. Sa tante le gronda doucement de ce qu'elle appelait son manque d'énergie et de volonté.

— Allons, mon cher neveu, dit-elle en terminant son sermon, coûte que coûte, il faut se faire une raison.

Après le déjeuner, et pendant qu'on prenait le café, Georges, qui ne pouvait s'empêcher de penser à sa pensée, dit tout à coup, s'adressant à sa sœur :

— Ma chère Mathilde, j'ai à t'apprendre une nouvelle qui va te surprendre comme elle m'a étonné moi-même.

— Quelle est cette surprenante nouvelle, mon frère ?

— Mlle Marthe Raclot n'est plus à Aubécourt.

— Ah ! fit la jeune fille.

— Elle a quitté brusquement son père et elle est partie sans que personne à Aubécourt sache où elle est allée.

M. Kuhn, facteur
 Mme Pégaitaz,
 M. de Montena
 MM. les pension
 S. E. le cardina
 M. le rév. doye
 Mgr Savoy, pro
 M. le chancelier
 M. le baron d'
 M. le rév. curé
 M. le rév. curé
 Mme Marie Mo
 Mlle Eby, à V
 Mlle Moret, à
 Commune de C
 Commune de C
 Anonyme . . .
 Commune de G
 Commune d'Ar
 M. Corboud, D
 Mme Bonnet-C
 Mme Baté, à B
 MM. les pension
 MM. les pension
 Anonyme . . .
 Commune du P
 M. le rév. curé
 M. le rév. curé
 M. Fragnière, J
 M. l'abbé Savoy
 M. le doyen de
 M. Demierre, à
 M. Demierre, à
 M. Yerly, en F
 M. le rév. curé
 Anonyme . . .
 Mme Marie Gal
 M. Alex, profes
 M. Adrien Gay,
 M. Folletéte et
 M. Théraulaz
 M. Ador, consei
 raulaz, présid
 Mme James L.
 M. Théraulaz, c
 M. le comte de
 MM. A. & F. D
 laud, L.
 MM. Freimann
 M. Roger, à Ge
 M. Raulaub, à G
 M. Python, Dr
 1^{re} souscription
 M. Jonneret, ta
 Commune de Sa
 Mlle de Gottfr
 M. Alfred Reic
 MM. de Chzell
 Mme Depierre,
 M. Cottier, à P
 M. Burnier fils,
 M. Pignet, à Y
 Mme Jospin, à
 M. Nicolas Mar
 Anonyme . . .
 Anonyme . . .
 Tit. Hôpital de
 M. Pierre Mor
 M. Hoog, à Mo
 Tit. Administra
 Briqueterie de
 Mlle Marie Col
 M. F. de Marw
 M. le notaire
 Anonyme . . .
 Anonyme . . .
 MM. Gretener
 1^{re} souscription
 M. Bovet, cont
 M. C. Stemlin,
 M. le rév. curé
 Société de cha
 M. le prof. A. J

(A suivre.)

— Et sais-tu
 père ?
 — Si j'ai ét
 partie le jour
 châtean d'Aub
 Mathilde res
 — Et tu dis
 Marthe est allé
 — Oui, pers
 — Ce n'était
 — Est-ce qu
 — Oui, mon
 son père, elle
 — Où cela ?
 — Dans la r
 minicaines, m
 Le jeune hor
 — Au fait, c
 — Georges,
 général, et to
 de son père po
 conduite enver
 Comme on le
 allusion au br
 — Oui, cont
 en ses raisons
 peuvent être c
 — Nons les
 — Oni, ajot
 me charge de

de la 1^{re} brigade d'infanterie de la II^e à Palézieux-gare.

contre la II^e division autrichienne ratifié par le département le 6 au 10 septembre dans le Châtel-St-Denis et Rome. Le jour du repos. L'armée de landwehr prussienne du 8 au 10 septembre, à l'effort, qui renforcera l'effort de la 17^e régiment (Soleure) division.

deux divisions et des deux dans le lieu le 11 septembre, à la Pierre et Prévonnoloup.

acceptée est la suivante : l'armée dans le Valais avec l'armée de Berne. Elle a fait occuper tous les passages conduisant dans celle de l'Aar. Une extrême aile gauche, à l'effort sur Fribourg.

ensemble dans le voisinage de la ville et la défendre contre le Sud. Des détachements sont envoyés pour aller occuper les passages dans la vallée du Rhône. de Fribourg dans le but de défendre les passages et de les rejeter sur le service le 26 août au matin.

le 12 septembre.

œuvres de divisions a été visionnaire H. Wieland, de la ville personnel suivant : chef d'Altoth, à Bâle; officier d'école, à Colombier, adjoint Th. Bernard, à Berne, et Rusch, à Bâle; secrétaires, et G. Marchand, Berne, ad-

la direction des manœuvres le 26 août au matin.

le 12 septembre.

œuvres de divisions a été visionnaire H. Wieland, de la ville personnel suivant : chef d'Altoth, à Bâle; officier d'école, à Colombier, adjoint Th. Bernard, à Berne, et Rusch, à Bâle; secrétaires, et G. Marchand, Berne, ad-

la direction des manœuvres le 26 août au matin.

le 12 septembre.

œuvres de divisions a été visionnaire H. Wieland, de la ville personnel suivant : chef d'Altoth, à Bâle; officier d'école, à Colombier, adjoint Th. Bernard, à Berne, et Rusch, à Bâle; secrétaires, et G. Marchand, Berne, ad-

la direction des manœuvres le 26 août au matin.

le 12 septembre.

œuvres de divisions a été visionnaire H. Wieland, de la ville personnel suivant : chef d'Altoth, à Bâle; officier d'école, à Colombier, adjoint Th. Bernard, à Berne, et Rusch, à Bâle; secrétaires, et G. Marchand, Berne, ad-

la direction des manœuvres le 26 août au matin.

le 12 septembre.

œuvres de divisions a été visionnaire H. Wieland, de la ville personnel suivant : chef d'Altoth, à Bâle; officier d'école, à Colombier, adjoint Th. Bernard, à Berne, et Rusch, à Bâle; secrétaires, et G. Marchand, Berne, ad-

la direction des manœuvres le 26 août au matin.

le 12 septembre.

œuvres de divisions a été visionnaire H. Wieland, de la ville personnel suivant : chef d'Altoth, à Bâle; officier d'école, à Colombier, adjoint Th. Bernard, à Berne, et Rusch, à Bâle; secrétaires, et G. Marchand, Berne, ad-

la direction des manœuvres le 26 août au matin.

le 12 septembre.

œuvres de divisions a été visionnaire H. Wieland, de la ville personnel suivant : chef d'Altoth, à Bâle; officier d'école, à Colombier, adjoint Th. Bernard, à Berne, et Rusch, à Bâle; secrétaires, et G. Marchand, Berne, ad-

la direction des manœuvres le 26 août au matin.

le 12 septembre.

œuvres de divisions a été visionnaire H. Wieland, de la ville personnel suivant : chef d'Altoth, à Bâle; officier d'école, à Colombier, adjoint Th. Bernard, à Berne, et Rusch, à Bâle; secrétaires, et G. Marchand, Berne, ad-

la direction des manœuvres le 26 août au matin.

le 12 septembre.

œuvres de divisions a été visionnaire H. Wieland, de la ville personnel suivant : chef d'Altoth, à Bâle; officier d'école, à Colombier, adjoint Th. Bernard, à Berne, et Rusch, à Bâle; secrétaires, et G. Marchand, Berne, ad-

Report, Fr.	1932 25
M. Kuhn, facteur d'orgues, à Mannedorf	10
Mme Pégaitaz, docteur	23 50
M. de Montnach	50
MM. les pensionnaires des Bains de Montbarry	122
S. E. le cardinal Mermillod, par M. le chancelier	1000
M. le rév. doyen de Vaulruz	50
M. le rév. curé de Villarvolard	20
M. le rév. curé de Lessoc	10
Mme Marie Monney	2
Mlle Eby, à Vuadens	5
Mlle Moret	5
Commune de Crésuz	50
Commune de Châtel-s.-Montsalvens	50
Anonyme	5
Commune de Grandvillard	21
Commune d'Arconciel	186
M. Corboud, Dr, à Fribourg, par M. le préfet	50
Mme Bonnet-Chauvet, à Genève	5
Mme Baté, à Bulle	5
MM. les pensionnaires de l'Ange, à Albeuve	23
MM. les pensionnaires du Sapin, à Charmey	130
Anonyme	5
Commune du Pâquier	50
M. le rév. curé d'Estavayer-le-Gibloux	5
M. le rév. curé de Charmey	30
M. Fragnière, Dr au séminaire	50
M. l'abbé Savoy	5
M. le doyen de la Villette	10
M. Demierre, à Mézières	4
M. Demierre, à Romont	3
M. Yerly, en Favaulaz	3
M. le rév. curé de Rossens	2
Anonyme	10
Mme Marie Galley, à Prez	2
M. Alex, professeur, à Fribourg	10
M. Adrien Gay, à Genève, par M. Baudère	10
M. Folletéte et la droite catholique de Berne, par M. Théraulaz, président	100
M. Ador, conseiller d'Etat de Genève, par M. Théraulaz, président	50
Mme James L. Bain	50
M. Théraulaz, conseiller d'Etat	100
M. le comte de Zurich	120
MM. A. & F. Decroux, nég., à Bulle, par M. Collaud, L.	50
MM. Freimann & Wæber, à Vevey, par le même	50
M. Roger, à Genève	5
M. Riffaun, à Gessenay	5
M. Python, Dr et professeur au séminaire	4
1 ^{re} souscription de la Liberté, par M. Corboud, Dr	1000
M. Jonneret, taxeur, à Bulle	2
Commune de Sales	19
Mlle de Gottrau, à Léchelles	50
M. Alfred Reichlen, député	50
MM. de Chezelles, à Paris	20
Mme Depierre, à Genève	10
M. Cottier, à Paris	50
M. Burnier fils, à l'h. du Vanil-Noir, Grandvillard	50
M. Pignat, à Yverdon	100
Mme Jospin, à Paris	50
M. Nicolas Marck, par M. Galley, réd., Fribourg	100
Anonyme	20
Anonyme	5
Tit. Hôpital des bourgeois à Fribourg	30
M. Pierre Morard, boursier de Gmefens	40
M. Hoog, à Monséjour, Fribourg	20
Tit. Administration du Journal de Genève	1500
Briqueterie de Lentigny, par M. Berger, Delley	100
Mlle Marie Collomb, à Delley	10
M. F. de Marwall, à Monruz près Neuchâtel, par M. le notaire Dupré	20
Anonyme	100
Anonyme	30
MM. Gretener & Cie, par M. Collaud, L.	100
1 ^{re} souscription de la Gruyère	36
M. Bovet, contrôleur, à Gruyères	15
M. C. Stelin, au collège de Schwytz	20
M. le rév. curé de Villars-sous-Mont	10
Société de chant de Semsales	11
M. le prof. A. Badoud, à Schwytz	500
(A suivre.)	Total, 8671 75

Report, Fr. 1932 25

de Georges, le voile du mystère était déchiré; les paroles de la jeune fille, ex-ent cherchée. ria-t-il, je pourrai l'oublier, la il sanglotait. de bonne heure et, à dix heures, à Aubécourt, c'était près de son passait tous ses dimanches. Mlle it le dimanche pour rendre visite n de se trouver avec son neveu. clons, elle arriva chez M. de San- nps que le jeune ingénieur. soucieux et plus sombre encore gronda doucement de ce qu'elle rgie et de volenté. eu, dit-elle en terminant son ser- ut se faire une raison. dant qu'on prenait le café, Georges, rthe de sa pensée, dit tout à coup, ai à t'apprendre une nouvelle qui le m'a étonné moi-même. renante nouvelle, mon frère? n'est plus à Aubécourt. ement son père et elle est partie court sache où elle est allée.

Dons pour les incendiés de Broc.
Les personnes charitables intentionnés de venir en aide aux pauvres incendiés de Broc sont instamment priées de ne livrer des fonds qu'aux délégués officiels désignés par les conseils communaux ou au caissier du Comité des secours, M. le rév. prieur de Broc.

A l'occasion de quêtes, la bonne foi des généreux donateurs est souvent trompée par des gens qui se présentent soi-disant au nom des incendiés et font leur profit personnel du produit de la quête.
Broc, le 3 août 1890.

Au nom du Comité,
Le Président-Caissier :
J. DEMIERRE, prieur-curé.
Le Secrétaire :
OSCAR BARRAS.
(Prière aux journaux de reproduire.)

Le Conseil communal de Broc
se fait l'interprète de la population entière pour remercier bien vivement tous les pompiers qui, dans la malheureuse nuit du 27 au 28 juillet, ont fait preuve d'un dévouement admirable et ont puissamment contribué à maîtriser le sinistre qui menaçait de réduire en cendres la totalité du village.
Broc, le 5 août 1890.

Au nom du Conseil communal,
Le Secrétaire : S. ECOFFEY.
Le Syndic : F. SUDAN.
(Prière aux journaux du dehors de reproduire.)

Concert. — Le concert de dimanche soir, donné avec un généreux empressement par les sociétés philharmoniques de Bulle en faveur des incendiés de Broc, a produit la belle somme de 238 fr. 35 nets, montant auquel il faut ajouter 27 fr., produit d'une quête faite par M. le notaire Currat à l'occasion d'un dîner au Maréchal-Ferrant, à Charmey.

Accident. — Samedi matin, un enfant de M. Menoud, menuisier, à Marsens, âgé d'un an et demi, s'est noyé dans le bassin de la fontaine qui se trouve devant la maison.

SOUSCRIPTION
en faveur des incendiés de Broc.
Liste précédente, 36 fr. — Mme Grangier, Fribourg, 5 fr. — M. Clément Macheret, Rueyres-St-Laurent, 5 fr. — M. J.-A. Mercier, nég., Genève, 15 fr. — Société coopérative de consommation de Lausanne, 30 fr. — M. J. Sterroz, prof., à Kiel, 15 fr. — M. Ch. Perrier, à Estavayer-le-Lac, 5 fr. — Quelques Brocois à Paris, par M. H. Grandjean, rue Bizet 17, 20 fr. — Total, 181 fr.

CHRONIQUE AGRICOLE
Bulle, 4 août 1890.
La maladie des pommes de terre.
Nos lecteurs auront sans doute déjà rectifié eux-mêmes une erreur de plume qui s'est glissée dans mon petit compte rendu de la conférence de M. le professeur Renfer sur la maladie de la pomme de terre. Au lieu de vitriol bleu, couperose bleue, ou sulfate de fer, c'est sulfate de cuivre que je voulais écrire. Car le sulfate de fer ou vitriol vert ne sert en agriculture que mélangé avec le purin pour en retenir l'azote amoniacal et détruire la mousse des prairies,

— Vous, ma tante?
— Oui, ma nièce, moi. Il y a peu de temps, chez des amis communs, j'ai fait la connaissance de M. et Mme Monnier, qui ont marié leur fille unique, il y a un an environ, à M. Rousselet, qui est justement notaire à Aubécourt. Or je suis invitée par M. et Mme Monnier à une petite fête de famille qu'ils donnent à l'occasion de leur vingt-cinquième année de mariage; on appelle cela des noces d'argent.
A cette fête, je verrai M. Rousselet, que je ne connais pas encore, et c'est sur lui que je compte pour avoir mes renseignements. Quand on veut savoir quelque chose sur telle ou telle personne d'un pays, on ne saurait mieux s'adresser qu'au notaire de l'endroit; n'est-ce pas votre avis, mon frère?
— Parfaitement, répondit le général.
— Moi, cher père, dit Mathilde, je t'accompagnerai cette semaine à la ville et je saurai si, comme j'en ai la conviction, Marthe est rentrée à la communauté.

XI
Le jeudi suivant, M. de Santenay ayant à faire à la ville sa fille l'accompagna comme elle se l'était promis, et, pendant que le général s'occupait de ses affaires, Mathilde alla rendre visite aux dames dominicaines.
Comme toujours, elle fut d'abord reçue par la sœur Louise au parloir, où plusieurs autres sœurs vinrent l'une après l'autre pour l'embrasser.
Mathilde ayant demandé à voir la supérieure, on lui répondit que la mère était souffrante et ne pouvait la recevoir. Mais on ne manquera pas de lui dire que Mlle de Santenay était venue à la communauté.
La jeune fille, sans laisser voir sa contrariété, manifesta

tandis que le sulfate de cuivre ou vitriol bleu s'emploie, non seulement pour tremper les blés de semence et les préserver contre la carie, mais encore comme solution avec la chaux ou la soude, à l'état de bouillie, contre le mildiou de la vigne et la maladie des pommes de terre. Le sulfate de cuivre est du reste bien plus cher que celui de fer, ce qui fait que le commerce malhonnête a cherché à le falsifier en faisant un mélange des deux.

Tout en désirant vivement que le procédé de défense de nos pommes de terre par le sulfatage, qui a fait ses preuves, se vulgarise chez nous, comme il l'est dans la Suisse allemande et en particulier chez nos combourgeois de la Singine et du Lac, je tiens à faire connaître que, les premiers, M. Gauthier, économe à l'hospice de Marsens, et M. J. Eicher, fermier, à Vaucens, se sont procurés des pompes à jet brisé ou pulvérisateurs pour l'aspersion de la bouillie préservatrice. M. Eicher se tient même à la disposition du public, à la journée ou à forfait, pour les traitements dont on voudra le charger. On peut sulfater utilement jusqu'au moment où les premières taches de la maladie se déclarent. L. M.

Horticulture. — Nous apprenons avec plaisir que l'Ecole d'horticulture de la Suisse romande, à la Châtelaine près Genève, vient d'obtenir une médaille d'or, décernée par l'Association horticole lyonnaise, suite d'un rapport des plus élogieux, fait par une commission spéciale sur le fonctionnement de cet établissement si utile.

VARIÉTÉS
Le Moulin de la Jorlo,
par ELIE FOURÈS.

Il y avait dix jours que l'enterrement avait eu lieu, lorsque, le soir même de la Sainte-Catherine, Jeanty, que les noirs soupçons hantaient sans cesse, se munit d'une lanterne et se dirigea vers le moulin. La nuit était très noire. Un voisin rencontra le jeune homme qui, a-t-il dit depuis, marchait pieds nus, comme un somnambule ou plutôt comme un loup flairant un troupeau de moutons. Ce voisin lui adressa la parole. Jeanty n'eut pas l'air de l'entendre; il le frôla sans détourner la tête et continua sa marche de fantôme. Le voisin, intrigué, le suivit de loin; mais quand il arriva près du moulin, Jeanty disparut tout à coup. Le paysan, superstitieux et poltron, crut être le jouet du *Drac*, sorte de diable malfaisant qui apparaît dans presque tous les récits de la veillée, en terre gasconne. Il n'attendit pas le fantôme et s'enfuit, transi de peur, jusqu'à Moirax.
Jeanty avait ouvert sans bruit la porte du moulin; il était entré doucement, posant ses pieds nus avec précaution sur le sol, retenant son souffle; il avait pu s'avancer jusqu'au lit du rez-de-chaussée, où il avait aperçu, à la lueur de sa lanterne, la Pimparèlo dormant paisiblement, et, à côté d'elle, le valet, couché à la place de Jousille, enseveli depuis dix jours seulement. Il eut une violente envie de les écraser tous les deux, dans leur sommeil, et de mettre le feu à la maison, pour la purifier; car, maintenant, il ne doutait plus : la meunière et le Perdrigal, pour assouvir leurs amours, avaient évidemment assassiné son père. La preuve qu'il cherchait, il l'avait là, devant les yeux, dans ce lit déshonoré et souillé. La mort si récente encore du malheureux Jousille ne les avait pas retenus, tant leur passion était ardente.
Jeanty, marchant toujours avec la légèreté d'une

alors le désir de causer un instant avec la sœur Angèle, dont elle connaissait la grande amitié pour Marthe.
Appelée, la sœur Angèle ne tarda pas à paraître, et montra à Mlle de Santenay, par son accueil, combien elle était heureuse de la revoir.
— Ma chère Mathilde, dit-elle, on m'a prévenue que vous désiriez me parler; venez donc au jardin; c'est aujourd'hui jeudi, nos jeunes demoiselles sont en récréation, et toutes nos sœurs sont avec elles.
Mathilde suivit la sœur, et, tout en se promenant à travers les nombreux groupes de jeunes filles, elle cherchait Marthe du regard; mais ce fut en vain : la jeune novice, avertie de la visite de son amie, était vite montée dans sa chambre.
— Ma sœur, dit Mathilde, je n'ai pas à vous le cacher, je croyais voir ici Marthe Raclot.
— Marthe Raclot! fit la religieuse jonant l'étonnement, est-ce qu'elle vous a donné rendez-vous à la communauté?
— Non, ma sœur.
— Alors, je ne comprends pas...
— Eh bien, ma sœur, je croyais que, depuis plus de deux mois, Marthe était revenue à la communauté.
— Et pourquoi croyez-vous cela, ma chère Mathilde?
— Parce que Marthe n'étant plus chez son père...
— Comment, fit la religieuse, qui obéissait évidemment à un ordre, Marthe n'est plus chez son père?
— Depuis plus de deux mois, comme je viens de vous le dire, ma sœur, et je ne voyais pas qu'elle pût être ailleurs, que dans cette maison où, vous, ma sœur Angèle, la mère supérieure et toutes les sœurs, êtes devenues ses amies.
(A suivre.)

ombre, alla prendre dans un coin la bêche que son père avait maniée; il déposa à terre sa lanterne, s'approcha des amants endormis profondément et leva sur eux son arme terrible. Mais une idée soudaine lui traversa l'esprit; il abaissa le bras, garda la bêche qu'il mit sur son épaule, reprit sa lanterne, regagna la porte à pas étouffés, et sortit.

En ce moment, la chouette qui avait crié si lugubrement la veille de la mort du meunier, jeta, au-dessus du toit, une sorte de râle funèbre qui réveilla la Pimparèlo et lui remplit l'âme de terreur. A son tour, elle réveilla le Perdrigal, lui dit de se lever et d'allumer la chandelle de résine. L'image de Jousille la hantait toutes les nuits; elle le revoyait avec sa face lamentablement crispée, attestant une terrible agonie.

Pendant ce temps, Jeanty, la bêche sur l'épaule, la lanterne à la main, courait comme un fou vers le cimetière de Moirax. Un mince croissant apparaissait dans le ciel noir, au-dessus de la vieille église. La Jorlo grondait avec le fracas d'un torrent, entre les maigres squelettes des peupliers.

Jeanty gravit, tout d'une haleine, le raide sentier qui monte au village: il semblait impatient d'accomplir la besogne qu'il méditait. Parfois, il se retournait, interrogeant le levant comme s'il craignait l'apparition de la lumière du soleil. Il arriva, toujours en courant, jusqu'au cimetière dont il escalada le petit mur à l'aide d'un trou creusé par les gamins à mi-hauteur. Il se dirigea vers la tombe de son père, que la grosse croix fruste lui fit aisément reconnaître.

Un profond silence enveloppait le cimetière. Jeanty se mit à creuser à grands coups de bêche la terre encore fraîche et friable de la fosse; il travailla sans trêve ni repos jusqu'à ce que le cercueil parût à découvert, au fond du trou béant. A l'aide de sa bêche, il parvint à soulever la bière, qu'il dressa toute droite contre la paroi de la fosse, et qu'ensuite il hissa dehors péniblement.

Alors il s'agenouilla, tira de sa poche un fort couteau à manche de corne, un *canel*, dans la langue du pays, il décloua vivement le couvercle du cercueil, qu'il rejeta dans la fosse; puis doucement, il prit dans ses bras le cadavre à demi décomposé, le chargea sur son épaule, ramassa la bêche et la lanterne, fit sauter la serrure de la porte du cimetière et repartit en courant avec son lugubre fardeau.

Le croissant de la lune avait disparu derrière le

coteau. L'aigre bise de novembre frôlait les cyprès et les saules pleureurs avec un bruissement plaintif. Une épaisse obscurité couvrait tout l'horizon. Il était environ 4 heures du matin.

La tête du mort battait la joue gauche de Jeanty, qui courait toujours, sans plier sous la charge, sans prendre garde à l'horrible putréfaction du cadavre. On eût dit qu'une vigueur surhumaine avait passé dans ses muscles et dans ses nerfs. Une âpre soif de vengeance enlevait son âme exaltée à la fatigue et au dégoût.

Il n'avait plus qu'une idée: arriver au moulin! Une fièvre ardente le dévorait; une sueur glacée inondait son front et ses tempes...

Il trébuchait quelquefois à des mottes de terre, à des cailloux qui déchiraient ses pieds nus; il ployait le jarret, se redressait, et reprenait sa course folle avec un nouvel élan. Il délirait au point qu'en passant devant la ferme de Cantocoucat, une irrésistible envie de chanter le prit. Le malheureux entonna le *Requiem* de la messe des morts d'une voix si éclatante qu'il réveilla les gens de la maison, incapable de deviner le sombre drame qui allait se jouer. Les chiens aboyèrent longuement, comme s'ils flairaient le cadavre.

Le père de Dominique venait de jeter une brassée de fourrage dans la crèche des bœufs, quand il entendit la voix de Jeanty; il sortit sur le seuil de la porte de l'étable; mais les ténèbres étaient trop épaisses; il ne vit que la lueur de la lanterne dansant comme un feu follet. Il se dit que le chagrin avait sans doute fait chavirer la cervelle du pauvre garçon.

Jeanty parvint au moulin, ouvrit la porte rapidement, courut au lit de la Pimparèlo et, avant que les deux amants, réveillés en sursaut, eussent eu le temps de se reconnaître, il déposa entre eux le cadavre en putréfaction, exhalant une odeur fétide. La meunière, sentant contre sa figure la tête du mort, poussa un cri terrible et sauta à bas du lit, demi-nue, morte de terreur, pendant que Jeanty répétait, menaçant, la voix tonnante:

— Assassins!... Assassins!... Assassins!...

Le Perdrigal, épouvanté, voulant éviter le contact du cadavre, glissa du lit et roula à terre. Jeanty lui mit le pied sur la gorge et lui cria:

— Avoue donc que tu l'as assassiné, fils de catin!

La Pimparèlo avait passé à la hâte un jupon de laine rouge; le foulard bleu dont elle se coiffait lais-

sait, à demi dénoué, pendre des mèches de cheveux qui tombaient en désordre sur les yeux et sur le cou. Elle était folle de terreur.

— Pardonne, dit-elle en s'agenouillant devant Jeanty. Nous ne voulions pas le tuer. C'est un accident. Va-t'en avec ce mort.

Jeanty avait posé la lanterne sur le lit et s'était armé de la bêche. Il lança à la Pimparèlo un regard terrible et ne lui répliqua pas. Le Perdrigal avait pu se dégager et repousser le pied de Jeanty. Mais, au moment où il se levait, la bêche s'abattit violemment sur son crâne; il alla tomber contre un sac de farine, la tête fendue par ce formidable coup et jetant des flots de sang.

(La fin au prochain numéro.)

FAITS DIVERS

Un portier venait de refuser un locataire sous prétexte qu'il avait des enfants.

Au même instant, deux gamins descendent l'escalier.

— Vous voyez bien qu'il y a des enfants dans la maison, s'écrie le locataire repoussé.

— Ce ne sont pas des enfants, monsieur, fait le portier, ce sont les fils du propriétaire.

Le président. Etes-vous marié?

Le prévenu. Non, M. le président; ces quelques égratignures que vous voyez sur ma joue proviennent d'une autre batterie à laquelle j'ai assisté.

Entendu un vendredi aux bains froids:

— Comment! vous voulez vous baigner en sortant de table?

— Pourquoi pas?

— Vous allez vous noyer.

— Oh! ne craignez rien! Je n'ai mangé que du poisson.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.



GRANDE LIQUIDATION



Nous soussignés, propriétaires des magasins

A LA CONFIANCE, BULLE

avons l'honneur de prévenir notre nombreuse clientèle, ainsi que l'honorable public de Bulle et des environs, que, pour cause de réparation pour agrandissement dont le magasin sera l'objet à la fin du mois d'août prochain, et pour nous débarrasser du trop grand stock de marchandises, afin d'éviter l'encombrement, nous avons décidé de faire subir à tous les articles en **LAINES**, dont les prix marqués en chiffres connus étaient déjà très bas, encore un rabais supplémentaire de 10 %, qui sera décompté à tout acheteur à titre d'escompte.

Nous nous recommandons à cette occasion à l'honorable public.

A LA CONFIANCE

467]

AVIS Pays-d'Enhaut.

Les conducteurs de chars et voitures appelés à trajecter sur la route de Bulle-Gessenay sont prévenus qu'ils doivent aller au pas au passage de la Tine, droit des travaux du pont en construction sur la Sarine.

Voir à cet effet les affiches placées à l'endroit dangereux.

Château-d'Ex, le 1^{er} août 1890.
Le voyer du district:
Vincent MOTTIER.

485]

A l'Agence agricole
Auguste BARRAS,
à Bulle:
**Engrais chimique spécial
pour fleurs**
par paquets de 2 kg. 500. [375]

Maison à vendre.
On offre à vendre, à Bulle, une jolie maison bien construite et bien exposée, avec cour et grand jardin. [171]
S'adresser au notaire Jean GILLET, à Bulle.

A VENDRE
2 banques, 2 portes vitrées et 2 doubles-portes.
S'adresser au bureau du journal. [356]

Liquidation de chaussures

Ernest GLASSON [314]

Photographies de Broc incendié

sont en vente aux librairies BAUDERE et ACKERMANN et chez GREMAUD, photographe, à Bulle.

Le 30 % sera remis au Comité de secours des incendiés de Broc.
Envoi franco contre 1 fr. 50 en timbres-poste ou mandat.

Graine & farine de lin.

Beaux gros sous supérieurs et ordinaires.
Semoules de maïs, Italie et Hongrie.
Tourteaux de lin et sésame moulus.
Bouffe d'épeautre.
Prix avantageux.
Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820]

On demande à louer:
Un magasin, si possible au centre de la ville de Bulle. [478]
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Un petit char à bras, pouvant aussi s'atteler.
S'adresser au bureau du journal. [481]

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX BREVETÉ!!!

LE CIMENT UNIVERSEL de Plüss-Staufner

est incontestablement SANS RIVAL pour recoller tous les objets cassés, soit en verre, porcelaine, bois, etc.

Se vend en flacons de 65 cent. et 1 fr.
Seul dépôt pour le district: Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Une jeune fille

ayant déjà servi dans un magasin désirerait se placer de suite.
S'adresser au bureau du journal. [479]

Tannerie, Corroirie,
Commerce de cuirs en tous genres.
GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

François MORARD LE BRY

Cuir à semelles battu et non battu. — Grand choix d'empègues en tous genres. — Croupons. — Vachettes. — Peausserie et cuirs pour sellerie. — Bel assortiment de tiges diverses. — Fournitures pour cordonniers et selliers. — Clouterie forgée et mécanique. — Choix de graisses et huiles pour chaussures et mécaniques.
Toutes les marchandises sont de premier choix et aux prix les plus réduits.
Remises et escomptes sur achats importants et au comptant.
Achat de cuirs, peaux brutes, écorces, crins divers, suifs, etc.
Dépôt à BULLE, vis-à-vis de la Promenade; ouvert tous les jours. [477]

Diplômé à Paris 1889: Médaille d'or, à Gand 1889: Médaille d'argent.
500 FRANCS EN OR
si la Crème Grollich n'enlève pas toutes les impuretés de la peau, telles que taches de rousseur, lentilles, hâles, vers rougeur du nez etc., et si elle ne conserve pas, jusqu'à la vieillesse, un teint blanc, éblouissant et la fraîcheur du jeune âge. Ce n'est pas du fard! Prix frs. 1.50.
Dépôt général: A. Büttnier, pharm., Bâle.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'...
Pour la Suisse
Etranger: 1 fr.
payabl...
Prix du n...
On s'abonne...
de

Une fête
titude. — I
Simmentha
sur le magn
élevé du pa
fête aura li
des proport
cités de tin
leur concou
gueront les
avec eux de
aucune hab
aux tourist
au pied du
mais elles s
vres, à l'int
n'y vont che
pète.

Billets d
radical bern
dans tout le
des billets d

Ligue in
publiciste st
Corresponde
cier d'acadé
gue interna
nier à Paris
de l'instruct
çais pour le
de l'instruct

Chemins
jet de chem
s'agit d'une
ger sur Meir
cier de Rose

FEU

Le M

— Assuré
Marthe une g
ouverte. Mais
obtenu son b
pouvez donc c
son père que
sionnat de jeu
Après cette
vait plus à fai
la conviction
Le surlende
nier donnaient
mean, leur no
notaire Rouss
Lormeau. Hor
tesse exquisi
fit facilement
Mlle Lorme
Roussellet étai
lui pour notai